Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa N° 14734*01

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
19/06/12	26/06/12	F 022 12 P 0001

1. Intitulé du projet

Contrat Natura 2000 - Déboisement des landes à bruyères quaternées à Monceaux

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : COMMUNE DE MONCEAUX

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : COULLARÉ ALAIN (Maire)

RCS / SIRET : 21160041021800010171

Forme juridique

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51) a)	Défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L 311-2 du code forestier et portant sur une superficie inférieure à 25ha. Le défrichement en question porte sur l'ouverture de clairière sur 4ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Contrat Natura 2000

4.2 Objectifs du projet

Restauration de landes à bruyères quaternées par réouverture de clairières

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Coupe et essouchage de bouleaux principalement, mais aussi de quelques pins pour réouvrir des clairières favorable à la bruyère quaternée (espèce d'intérêt communautaire)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

demande d'autorisation de défrichement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

idem 4.4.1

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
hectares	4

4.6 Localisation du projet

Adresse

Le Grand Marais
60940 Monceaux

Coordonnées géographiques[1] Long. 02°33'58"OE Lat. 49°19'52"ON → environ centre zone.

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. __°__'__"_ Lat. __°__'__"_

Point d'arrivée : Long. __°__'__"_ Lat. __°__'__"_

Communes traversées :

Monceaux (60940)

↓ Concerne une superficie pas de coordonnée précise (voir carte)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui ☒ Non ☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Différentes actions du Contrat Natura 2000 (Gauche du Marais...)

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Boisement clairsemé à dense. Cette parcelle est utilisée pour la chasse

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui ☒ Non ☐

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	PLU de Romceaux, 19/01/2010 Zone N

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** ☐ **Non** ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :
Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	ZNIEFF type I
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	En cours de délimitation
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☐	☒	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Marais de Sacy
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		**Oui**	**Non**	**De quelle nature ? De quelle importance ?** *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Travaux favorable à la biodiversité
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	Les incidences seront favorable à ces zones
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐ ☐	☒ ☐	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet étant réalisé dans le cadre d'un contrat Natura 2000, la restauration des landes à bruyères quaternées de Monceaux aura un impact positif sur cet habitat. En effet, le cahier des charges des mesures Natura 2000 sera respecté (période d'intervention, engins utilisés...), ce qui indique l'impact positif de ces travaux sur l'environnement

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
☒	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
☒	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
☒	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
☒	**Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :*** plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

↑ Cartographie simultanée

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Résumé des travaux réalisés.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à MONCEAUX le, 18.06.2012.

Signature

Site Natura 2000 Marais de Sacy

commune

MONCEAUX

2/02/2011

CONSERVATOIRE des sites naturels de Picardie

N

0 25 50 Mètres

SCAN 25® © IGN - Paris - 2008
Reproduction interdite

Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie
JL - 2011

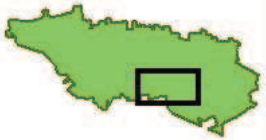

Légende

- Limite cadastrale de la section A
- Monceaux_Landes__CN2000_poly_2012
- chemin_monceaux

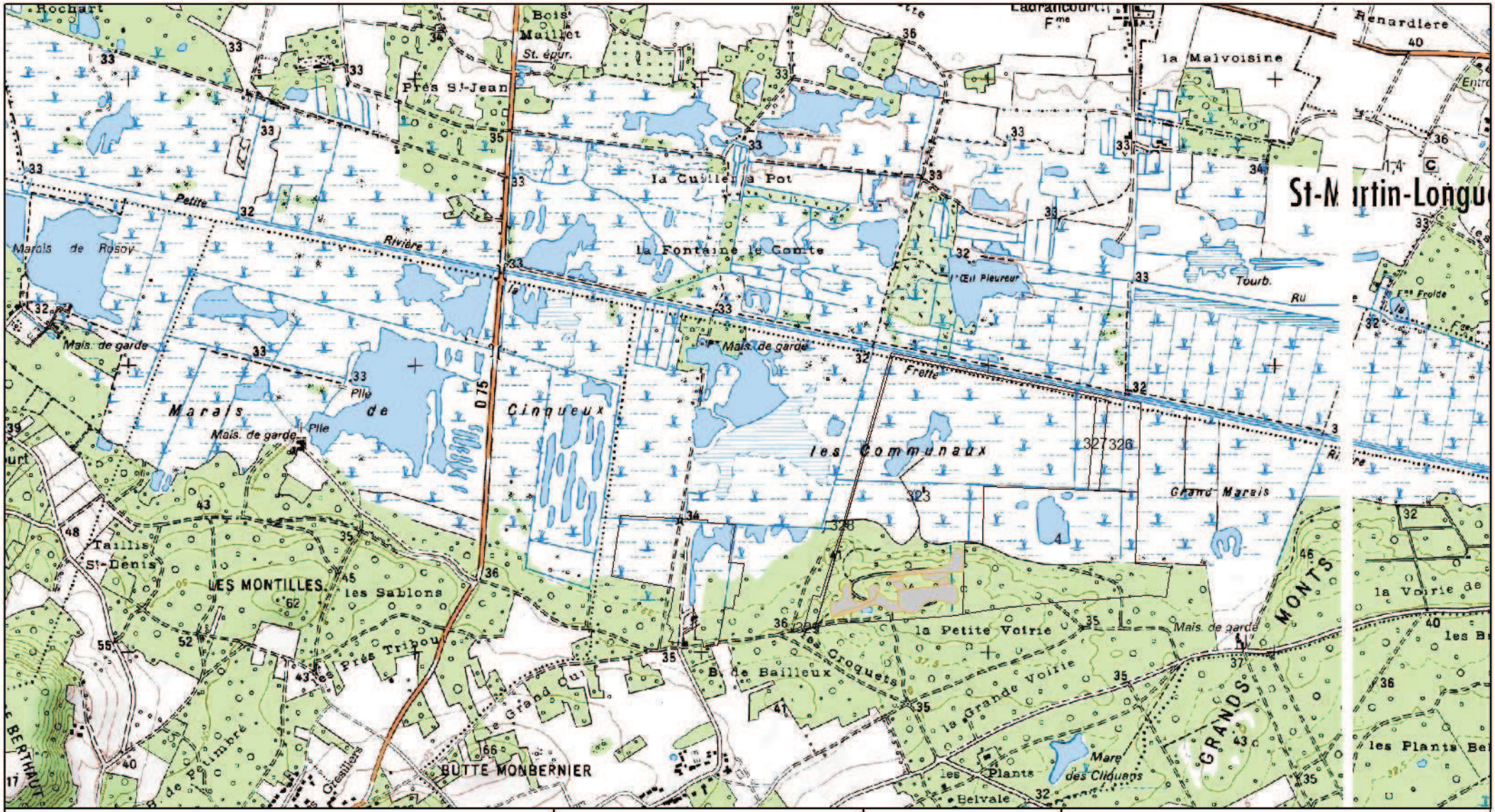

Travaux 2012

Site Natura 2000 Marais de Sacy

commune

MONCEAUX

2/02/2011

CONSERVATOIRE des sites naturels de Picardie

N

0 250 500 Mètr

SCAN 25® © IGN - Paris - 2008
Reproduction interdite
Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie
JL - 2011

Légende

- Limite cadastrale
- Mesure G5F -Ilôt 1 Déboisement 3.92 ha

Travaux 20XX

Site Natura 2000 Marais de Sacy

commune

MONCEAUX

3/02/2011

0 20 60 Mètres

Légende

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

Résumé des travaux réalisés

Le site concerné appartient à la Commune de Monceaux, cette lande sableuse est en contact direct avec les Marais de Sacy mais ne possède pas en son sein de mare ou de cours d'eau. L'opération de défrichement est réalisée dans le cadre d'un contrat Natura 2000 (N° OSIRIS : 323 08 D 06 000002) portant sur cette parcelle. L'objectif de ces travaux est de restaurer environ 4 hectares de landes sèches et humides présentent sur le site. En effet, les landes de monceaux constituent les meilleurs exemples de système landicole présent sur le Site Natura 2000 des Marais de Sacy. Leur potentiel de restauration et leur fonctionnalité sont attestés par la présence d'une flore (*Erica tetralix*- protégée par la Loi) et d'une faune caractéristique et de grande valeur patrimoniale (*Metryoptera brachyptera*, *Formica* gr. *rufa*, *Anarta myrtilli*). L'existence de ces milieux acides sur sable au contact d'une tourbière alcaline est exceptionnelle en Picardie et représente un intérêt écosystémique de premier plan.

La strate arbustive du site est actuellement composée de bouleaux et de pins d'âges différents, ce boisement amène une fermeture du milieu qui va à terme menacer la faune et la flore décrites ci-dessus. Les travaux consistent en l'essouchage d'une grande partie des bouleaux et de quelques pins menant à l'installation de clairières, en effet l'objectif n'est pas de réaliser une coupe à blanc qui serait défavorable au milieu. Cette action permettra de remettre en lumière les zones de landes et ainsi de redynamiser cet écosystème. Cette opération est préconisée dans les fiches d'action du DOCOB relatives aux landes humides et sèches.

Ces travaux seront réalisés selon le cahier des charges des mesures Natura 2000, une attention particulière est donc portée au respect de la faune et de la flore. Les engins auront donc une portance faible pour ne pas marquer le site. Enfin, les travaux seront réalisés sur les mois d'Aout et de Septembre afin de respecter les cycles biologiques.

Il est à souligner que cette opération est exempte d'étude d'incidence Natura 2000 puisqu'elle est réalisée dans le cadre d'un Contrat Natura 2000.

Il est à noter que le Maitre d'ouvrage est le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, organisme porteur du Contrat Natura 2000 et agissant dans le cadre d'une convention passée avec la Mairie de Monceaux. De plus, la commune loue cette parcelle à un privé, cette personne a été mis au courant et est associée pleinement au projet.